

■ **AAA Union des taxis Sàrl**, à Saint-Cergue, exploitation d'une entreprise de taxis (FOSC du 15.11.2001, p. 9009). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 5 février 2004. La raison sociale devient: **AAA Union des taxis Sàrl en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 5 mars 2004.

Journal no 5479 du 27.05.2004  
(02290980 / CH-550.1.027.361-1)